



Direction Régionale de l'Environnement
LIMOUSIN

Limoges, le 22 mai 2007

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Groupe de travail sur les espèces invasives

Réunion du jeudi 10 mai 2007

Etaient présents :

- Melle Laurence BONNEL, Service Régional de la Protection des Végétaux à la DRAF (santé des végétaux) ;
- M. Michel BOTINEAU, Président du CSRPN ;
- M. Marcel CRUVEILLIER, membre du CSRPN ;
- M. Guy LABIDOIRE, membre du CSRPN ;
- M. Yvan GRUGIER, membre du CSRPN ;
- M. Alexis LEBRETON, ONCFS ;
- M. Pierre CORRADINI, SEL ;
- M. Gilles BARTHELEMY, ONEMA ;
- M. Laurent CHABROL, membre du CSRPN ;
- Mme Catherine JULLIOT, Service de l'eau et des Milieux Aquatiques à la DIREN ;
- M. Patrice DELBANCUT, Service Nature et Paysages à la DIREN.

Etaient excusés :

- M. Philippe BARRY, Conseil régional
- M. Frédéric GISCLARD, Service Nature et Paysages à la DIREN.

M. DELBANCUT souligne que régulièrement de nouvelles espèces sont introduites en Limousin de manière accidentelle ou volontaire et entrent en compétition avec la faune et la flore locales entraînant des dérèglements écologiques et des impacts socio-économiques. A ce titre, le CSRPN a décidé de constituer un groupe de travail régional sur le thème des espèces invasives afin de dresser une « liste noire » de ces dernières et de définir quelques pistes d'actions en terme de sensibilisation, de communication, de gestion...

Une proposition de définition de la notion d'espèces invasives est ensuite validée par le groupe de travail, à savoir : **espèces exogènes dont l'introduction en milieu naturel provoque des nuisances à l'environnement ou à la santé publique.**

Le groupe travail propose de travailler à l'élaboration de deux listes : une liste noire (espèces indésirables) et une liste grise (espèces à surveiller), à savoir :

Espèces animales

Mammifères

Ragondin (liste noire)

Rat musqué (liste noire)

Vison d'Amérique (liste grise), espèce non encore présente en Limousin mais à proximité

Amphibiens

Grenouille taureau (liste grise), espèces à proximité du Limousin

Xénope du Cap (liste grise)

Crustacés

écrevisse de Californie (liste noire)

écrevisse américaine (liste noire)

écrevisse de Louisiane (liste noire)

écrevisse turque ou à pattes grêles (liste noire)

écrevisse australienne (liste grise)

S'agissant de ces espèces un rappel à la réglementation doit être réalisé.

Poissons

Silure glane (liste grise)

Mollusques

Corbicule (liste grise), déjà présent en Limousin mais son impact n'est pas connu

Insectes

Frelon asiatique (liste grise)

Champignons

Anthurus d'Archer, *Anthurus archeri* (liste grise), de plus en plus répandu dans nos forêts

Espèces végétales

Espèces aquatiques

Jussie des marais, *Ludwigia peploides* (liste noire)

Myriophylle du Brésil, *Myriophyllum aquaticum* (liste noire)

Lagarosiphon, *Lagarosiphon major* (liste noire)

Espèces du genre Aponogeton (liste grise)

Elodée dense, *Egeria densa* (liste grise)

Espèces riveraines

Renouée du Japon et hybrides, *Fallopia japonica* (liste noire)

Impatience glanduleuse, *Impatiens glandulifera* (liste noire)

Impatience de Balfour, *Impatiens balfouri* (liste noire)

Lysichiton, *Lysichiton americanus* (liste grise)

Autres espèces

Buddleia, *Buddleia davidii* (liste noire)

Ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* (liste noire)

Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum* (liste noire)
Robinier faux acacia, *Robinia pseudoacacia* (liste noire)
Erable negundo, *Acer negundo* (liste noire)
Sénéçon du Cap, *Senecio inaequidens* (liste grise)
Vergerette du Canada, *Conyza canadensis* (liste grise)
Pavot de Californie, *Eschscholzia californica* (liste grise)
Ailanthé, *Ailanthus altissima* (liste grise)
Phytolaque d'Amérique, *Phytolacca americana* (liste grise)

Cette première ébauche de listes est un document de travail qui sera soumis à l'examen du CSRPN lors de sa séance du 28 juin prochain.

Dans le cadre de la prochaine réunion du groupe de travail il est demandé aux participants de préparer des éléments sur la situation de ces différentes espèces en Limousin (aspects réglementaires, répartition, prolifération, nuisances occasionnées...), sur les actions diverses (information, communication, gestion...) déjà entreprises et sur les éventuelles pistes d'actions à envisager.

La répartition du travail est la suivante :

Melle BONNEL : ragondin, rat musqué et frelon asiatique
M. GRUGIER : amphibiens
M. CORRADINI : frelon asiatique et espèces végétales
M. BARTHELEMY : poissons, crustacés et mollusques
M. LABIDOIRE : mollusques et espèces végétales
M. LEBRETON : ragondin, rat musqué, vison d'Amérique et espèces végétales
M. CRUVEILLIER : espèces végétales et champignons
M. BOTINEAU : espèces végétales et champignons
M. CHABROL : espèces végétales
M. DELBANCUT est chargé de contacter les autres régions afin de dresser un état des lieux des réflexions sur cet thème.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 20 septembre à 14h à la DIREN Limousin.